

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.

Rue de Lorraine, 13.

à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 1 exemplaire sont

annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

ou traité de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
ÉDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Massén
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 15 Novembre 1881

NOUVELLES LOCALES

Les travaux du Musée sont poursuivis aussi activement que possible. La décoration intérieure est confiée à M. Cardani, artiste peintre; les murs sont recouverts d'un dessin à filets étrusques d'une grande sobriété sur un fond de couleur genre Campana, très bien approprié à la destination de la salle.

La façade est ornée de médaillons; une frise mosaïque court légèrement autour du monument; aux deux côtés de la porte, deux piédestaux attendent les superbes vases qui formaient l'entrée de l'ancien pavillon de l'exposition de Vienne.

Nous donnerons de plus amples détails quand les travaux seront achevés; il se peut, en effet, que plus tard bien des détails soient modifiés après essai.

L'illustration du 12 de ce mois contient un fort joli dessin de M. Riou, représentant l'entrée de Monaco par la nouvelle route internationale.

M. Riou a fait son croquis à l'ombre des pins maritimes qui dominent la route, au-dessus de la propriété Marquet. L'endroit est admirablement choisi: on aperçoit l'énorme rocher sur lequel est construit le vieux palais mauresque des Grimaldi, la ville de Monaco, au loin Bordighera, et, sur la gauche, à travers les arbres, les jolies villas de Monte Carlo.

La composition de M. Riou est pleine de chaleur, sans apprêt; l'artiste, on le devine, n'a rien voulu ajouter à l'imposant et gracieux tableau que la nature lui dévoilait.

Puisque nous parlons de la nouvelle route, disons qu'elle est de plus en plus fréquentée; par le beau temps dont nous jouissons, elle est sillonnée, chaque jour, par de nombreux équipages venant de Nice, de Villefranche et de Beaulieu.

Jeudi dernier ont été inaugurés les trains rapides sans transbordement entre Calais et Menton. De la Manche à la Méditerranée, le trajet est de 1,400 kil.

Ces trains rapides mettent directement en relation le littoral méditerranéen avec l'Angleterre; le trajet de Calais à Marseille est de 22 heures, et celui entre Londres et Menton, y compris la traversée du Pas de Calais, s'opère en 33 heures.

Le départ s'effectue de Londres à 7 h. 35 du matin. Le train rapide international, complètement indépendant de la malle-poste française, se forme à

Calais à midi et demi, arrive à la Chapelle vers 6 h., est aiguillé sur la Ceinture et enfile les voies de Paris-Lyon-Méditerranée à Bercy, d'où il part pour la Méditerranée à 7 heures du soir.

Ce train, portant le n° 11, arrive à Lyon à 3 h. 14 du matin, et à Marseille à 9 h. 50. Il n'a que 10 m. d'arrêt à cette gare, et 25 m. à Toulon, où a lieu le déjeuner. De là il ne s'arrête qu'aux Arcs, à St-Raphaël, à Cannes à 2 h. 25, à Nice à 3 h. 14, à Monaco à 3 h. 57, et à Menton à 4 h. 19.

Le second train, portant le n° 8, part de Menton à 1 h. 15 de l'après-midi, passe à Monaco à 1 h. 38, à Nice à 2 h. 20, à Cannes à 3 h. 07, à Saint-Raphaël à 3 h. 53. Il arrive à Marseille à 7 h. 46, et à Paris le lendemain matin à 10 h. 25.

La durée du parcours de Paris à Menton est ainsi réduite d'une heure et demie sur celle effectuée actuellement par le train 10; elle pourra l'être davantage dès que la seconde voie sera faite d'une manière continue jusqu'à Nice.

Le train de Paris à Menton ne prend que les voyageurs partant de Paris et se rendant directement à Toulon ou dans l'une des gares d'arrêt situées au delà, dans la direction de Menton.

Le train inverse ne prend que des voyageurs effectuant un trajet de plus de 600 kilomètres sur le réseau de la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée. Il prend, comme le train 10, des voyageurs pour Lyon.

Pour assurer le fonctionnement de ce nouveau service, et pour éviter les pertes de temps ou les désagréments d'une vérification de bagages en cours de voyage, l'administration des douanes de Marseille et de Nice a été avisée d'avoir à prendre, de concert avec l'administration du chemin de fer, les mesures nécessaires pour que cette visite soit faite au point d'arrivée, soit à Marseille, à Nice et à Menton.

Les compagnies des chemins de fer du Nord, Paris-Lyon-Méditerranée et de la Ceinture viennent de mettre en circulation des billets aller et retour (1^{re} classe) valables pendant un mois de Londres à Marseille, Cannes, Nice, Menton aux prix suivants: De Londres à Marseille, 279 fr. 30 c.; de Londres à Cannes, 345 fr.; de Londres à Nice, 320 fr. 70 c.; et de Londres à Menton, 325 fr. 40 c.

Annonçons, d'autre part, que le train rapide n° 5 est dédoublé chaque jour de Paris à Marseille, à partir du 1^{er} novembre et jusqu'au 9 inclus.

Tous les trains de la ligne Paris-Lyon-Méditerranée, sauf le train de jour circulant entre Marseille et Vintimille, sont chauffés à l'heure qu'il est.

La Compagnie franco-italienne de Monte Carlo est définitivement constituée par M. Jules Cohen. Les artistes et les ouvrages français italianisés y tiennent une large place. Aux noms de Faure et Maurel, il faut joindre celui de M. Maurice Devriès, baryton au Théâtre-Royal de La Haye, récemment engagé par M. Gye pour la prochaine saison de Covent-Garden, à Londres. Aux noms de l'Albani et de Marie Vanzandt, joignons ceux de M^{me} Scalchi et de M^{lle} Baldi; enfin, citons comme premiers ténors Gayarré et Nouvelli. Le reste est à l'avenant. Voici le programme complet de la magnifique saison lyrique de Monte Carlo:

- Samedi 4 février, *Dinorah*, par M^{me} Vanzandt, Scalchi, MM. Maurel et Nouvelli;
- Mardi 7, *Dinorah*;
- Jeudi 9, *la Favorita*, par M^{me} Scalchi, MM. Gayarré, Maurel et Ugetti;
- Samedi 11, *Mignon*, par M^{me} Vanzandt, Baldi, Scalchi, MM. Nouvelli et Maurice Devriès;
- Mardi 14, *Mignon*;
- Jeudi 16, *la Favorita*, par MM. Faure, Gayarré, Ugetti et M^{me} Scalchi;
- Samedi 18, *Rigoletto*, par M^{me} Albani, Scalchi, Stuarda, MM. Maurel et Gayarré;
- Mardi 21, *Rigoletto*;
- Samedi 25, *Fausto*, par M^{me} Albani (Marguerite), M. Gayarré (Faust), M. Faure (Méphistophélès), M. Maurel (Valentin), M^{me} Scalchi (Siebel), M^{me} Stuarda (Marthe);
- Mardi 28, *Fausto*;
- Samedi 4 mars, *Lucia*, par M^{me} Albani, MM. Faure et Gayarré;
- Mardi 7, *Lucia*;
- Samedi 11, *Amleto*, par M^{me} Albani, Scalchi, MM. Faure et Nouvelli;
- Mardi 14, *Amleto, Lucia ou Fausto*;

Telle est la superbe saison italienne que M. Jules Cohen est parvenu à organiser, dont M. Roméo Accursi sera le chef d'orchestre, et M. Tagliafico, le régisseur.

Les Tirs aux pigeons commenceront cet hiver, le jeudi 15 décembre. Les tirs auront lieu tous les lundis, mercredis et vendredis.

Les grands concours internationaux seront effectués du 18 au 28 janvier et les 8 et 9 mars.

Le 9 novembre, le sieur Gastaldi, soldat à la compagnie des Gardes d'honneur, a trouvé, aux

abords du Casino, une montre de femme en or, avec chaîne et breloques du même métal. Il s'est empressé de remettre le tout à son colonel, qui en a fait faire le dépôt à la Direction de la Police. Trois jours après, ces objets ont été rendus à la demoiselle V. B., demeurant maison Ange Médecin, à la Condamine.

Le 6 novembre, le sieur Victor Corso, manoeuvre, travaillant à la gare de Monte Carlo et domicilié à Monaco, a trouvé, près du Casino, cinq billets de banque de cent francs qu'il s'est empressé de remettre à M. le commissaire de police du quartier.

Cette somme avait été perdue par le sieur Louis Guntern, employé à l'hôtel des Anglais, qui a remis une récompense à l'honnête manoeuvre.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Vidauban. — Jeudi soir, à 8 heures et demie, le train de marchandises 2407 qui, bien que régulier, ne s'arrête pas à Vidauban, est venu tamponner, à cinquante mètres de la gare, le train de marchandises 1399, qui manoeuvrait à ce moment. Le choc a été très violent; plusieurs wagons ont été littéralement broyés et jetés dans les remblais. Fort heureusement il n'y a aucun blessé; le mécanicien et le chauffeur ont éprouvé une forte secousse, mais n'ont pas été contusionnés.

Voici maintenant les causes qui ont produit ce déplorable accident :

Le train 1399 était à la manoeuvre. Le chef de gare de Vidauban a mis le disque à l'arrêt. Malheureusement, le mécanicien du train 2407, apercevant le disque de trop près, n'a pu, malgré toute son énergie et tout son bon vouloir, après avoir sifflé aux freins, arrêter à temps son train, qui descendait une pente très rapide.

M. le docteur Boyer est venu en toute hâte porter secours au mécanicien, qu'on croyait blessé, et qui fort heureusement n'avait qu'un effroi bien naturel. Le maire, le garde-champêtre, le brigadier de gendarmerie et toute la population ont fait preuve de dévouement pour aider au déblaiement de la voie, qui s'est opéré très rapidement, sous l'habile direction de M. Farnet, conducteur de la voie, qui a fait preuve de beaucoup de sang-froid, et d'une capacité véritablement remarquable.

Une machine de secours est arrivée des Arcs. Le train 489 a été transbordé, ainsi que le train 12 (express).

Le service a pu reprendre son cours, après trois heures d'un travail opiniâtre, où tout le monde a noblement fait son devoir.

Nice. — Mardi, vers 6 heures, une maison neuve, appartenant à la dame Musso, veuve Cauvin, et située place d'Armes, n° 11, s'est en partie écroulée. Il n'y a pas eu d'accidents de personnes, et des mesures de précautions ont été prises aussitôt.

— Un des juges du tribunal de Nice, M. de Ribbes, se trouvait lundi à la gare, attendant M^{me} de Ribbes, qui devait arriver par le rapide de 4 h. et demie. A un moment donné, il fut assez brusquement heurté par deux individus, à mise convenable, qui passèrent de chaque côté de lui. Par un mouvement instinctif, M. de Ribbes porta la main sur la poche de sa redingote et s'aperçut que son portefeuille n'y était plus. Il eut un moment d'hésitation, croyant l'avoir oublié chez lui; mais des faits précis lui rappelèrent qu'il en était en possession quelques instants auparavant. En même temps, il vit les deux individus qui l'avaient heurté faire un mouvement comme s'ils se passaient un objet. Ses derniers doutes étant dissipés, M. de Ribbes se lança à leur poursuite, et fut assez heureux pour rattraper l'un d'eux, qui se trouva précisément être celui qui portait le portefeuille disparu. Immédiatement arrêté,

l'adroite pick-pocket a été mis à la disposition du parquet.

Le deuxième voleur a été également arrêté.

— M. Boriglione, maire de Nice, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

— Les Régates internationales de Nice (4^e année) auront lieu ainsi qu'il suit :

Mercredi 15 mars : LA VOILE.

Jedi de la Mi-Carême, 16 mars : LA VAPEUR.

Vendredi 17 mars : L'AVIRON.

BUDGET : 100,000 FRANCS
(37 Courses)

Les Régates sont sous le patronage du Cercle de la Méditerranée et du Yacht-Club de France, avec le concours de l'escadre d'évolutions de la Méditerranée.

Président d'honneur :

S. A. R. M^e le Prince de Galles, président du Yacht Racing Association.

Comité d'honneur :

S. A. S. le Prince Héritaire de Monaco ;
L'amiral ministre de la marine ;
L'amiral préfet maritime du 5^e arrondissement ;
L'amiral commandant en chef l'escadre d'évolutions ;
L'amiral commandant l'escadre américaine ;
L'amiral commandant l'escadre russe ;
Le général commandant la 19^{me} division militaire ;
Le préfet des Alpes-Maritimes ;
Le maire de Nice ;
Le président du Conseil maritime du Yacht-Club de France ;

Le président du Cercle de la Méditerranée.

— Voici quelques nouvelles des grands yachts devant prendre part à ces régates :

Le *Bayard*, au comte de Dampierre, vient d'arriver à Marseille après avoir fait escale à Gibraltar, Carthagène, Valence et Barcelone.

Le *Bolbec* (ex-*Selika*) termine son armement à Trantemoult en face de Nantes, en partance pour Nice. Il est commandé par son armateur, M. de la Porte, qui a sa famille à bord.

Le splendide steam-yacht *Saint-Joseph*, au marquis de Préault, doit quitter incessamment Saint-Nazaire. Il relâchera à Vigo et Lisbonne. Il est commandé par le capitaine Noblet.

Villefranche. — Le *Nipsick*, navire américain, est entré dans la baie de Villefranche. Il y attendra le *Lancaster*, ayant à son bord l'amiral commandant l'escadre américaine dans les eaux de la Méditerranée.

Menton. — Un malheur épouvantable vient de plonger dans la désolation une honorable famille.

Lundi dernier, à 3 heures du soir, le petit Girard, enfant de huit ans et fils unique, passait, accompagné de son père, sur le trottoir de la rue Saint-Michel, lorsqu'il vint à glisser et tomba sous l'une des roues d'un chariot chargé de bois de construction. La roue est passée sur le corps de l'enfant, et il expirait quelques minutes après, avant même d'être rendu à son domicile.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

La semaine est à la politique, et, chaque soir, Paris peut se dire, comme M^{me} de Leris, dans le *Caprice* d'Alfred de Musset: avons-nous un ministère? Il est très probable qu'à l'heure où vous recevrez ces lignes, le ministère nouveau sera constitué. Puisse-t-il l'être, cette fois, assez solidement pour avoir le temps d'opérer les grandes réformes progressives que le pays attend et que l'instabilité des cabinets, depuis dix ans, ne leur a permis que d'élaborer!...

M. Henri Brisson, qui a succédé à M. Gambetta à la présidence de la Chambre, et dont le nom est en vedette auprès de la curiosité publique, a maintenant quarante-six ans. Il est né à Bourges, et fils d'un avoué à la cour d'appel.

Après avoir fait son droit à Paris, il fonda, avec MM. Vacherot et Pelletan, un journal républicain, l'*Avenir*, puis il collabora successivement au *Temps*, à la *Revue Nationale*, à la *Revue Politique* et à plusieurs autres feuilles libérales.

Actuellement, il est un des rédacteurs et une des autorités du journal le *Siècle*.

Le 4 septembre, nommé adjoint au maire de Paris, puis député de la Seine en 1871, il n'a pas cessé, depuis, de faire partie du corps législatif, où son esprit sérieux, la respectabilité de son existence et la fermeté de ses principes lui ont conquis rapidement une grande situation. Son élection au fauteuil présidentiel par trois cent quarante-sept voix a été la consécration solennelle de cette influence.

Le changement de ministère, les mutations qu'il provoquera fatalement dans le corps diplomatique et l'administration, les mouvements financiers qui se produisent d'une façon si importante sur le marché, amènent de nombreux retours à Paris parmi les individualités de la société française. Malheureusement, c'est aux enterrements, bien plus qu'à des réunions mondaines, qu'on a l'occasion de constater ces rentrées. La marquise de Mornay, née Legrand de Villiers, M. Dubois de l'Etang, l'aimable et érudit conseiller à la cour des Comptes, gendre de la marquise de Turgot, M. Maurice Cottier, membre du Jockey-Club, vice-président du Cercle de l'Union artistique, viennent de disparaître. M. Cottier était un des acteurs-amateurs les plus goûtés pour les représentations de salon. Il avait écrit des saynètes de paravent et des comédies d'à-propos fort amusantes. Au printemps dernier, il me soumettait une idée assez originale — et que je légue à qui voudra la prendre en son nom — pour fournir un prétexte nouveau au défilé d'artistes, obligatoire dans toute représentation à bénéfice. Cela s'appelait le *Mot de Passe*. Le maître de céans étant myope, et ayant cassé le verre de ses lunettes, chaque arrivant au seuil de sa maison devait trouver un moyen de se faire reconnaître de lui.

— Qui êtes vous ?

— Mademoiselle Sarah Bernhardt.

— Prouvez-le !

Et M^{me} Bernhardt de déclamer une scène de son répertoire.

Vous voyez le canevas et le parti à en tirer.

De son mariage avec M^{me} de Montbrison, M. Maurice Cottier laisse une fille, M^{me} Marguerite Cottier, qui est une des grandes héritières de France.

La commission du dernier Salon vient de se réunir pour liquider la situation dont elle avait la charge. Les bénéfices de la société s'élèvent à 130,000 francs. Il a été décidé que 100,000 francs seraient remis à la commission du prochain Salon pour constituer un fonds de réserve, et que le reste serait versé à la société du baron Taylor, dans le but de former deux titres de rente de 500 francs à accorder, chaque année, à deux artistes de ladite société.

De plus, le comité a voté une médaille de bronze commémorative à chacun de ses membres, ainsi qu'à M^e Engrand, avoué, et M^e Delapalme, notaire, pour le concours désintéressé que ces messieurs ont prêté à la société.

Les ventes d'art et de bibliothèque, dignes d'intérêt, commencent à se produire. A la suite d'une vente de plaquettes curieuses et de médailles de la Renaissance, assez rares, a eu lieu la vente de la collection d'Anvers, dont les morceaux de choix étaient une grisaille authentique de Rubens, représentant une Descente de Croix, et un Van Eyck remarquable. Le 14, seront adjugées deux toiles célèbres de Greuze, la *Fiancée* et le *Filleul du peintre*. D'autre part, plusieurs amateurs qui font les belles enchères se disposent à se rendre à Amsterdam, pour la vente du cabinet Biarens, fondé et réuni depuis le XVI^e siècle, et à Londres, pour celle de la bibliothèque du duc de Marlborough.

La France devient de plus en plus la terre bénie des collectionneurs. On y collectionne tout, les tableaux, les bronzes, les marbres, les médailles, les faïences, les timbres-poste. Roqueplan collectionnait les bassinoires. On en a vu qui collectionnaient des boutons de guêtres. C'est une rage, une contagion.

La série des duels ne paraît pas près de se clore. La rencontre à sensation du jour est celle de M. Lan-

nes de Montebello avec M. Paul de Cassagnac, qui a lieu au moment où je trace ces lignes. M. de Montebello a été le rival malheureux de M. de Cassagnac aux dernières élections dans le Gers.

Grâce à ces successions de cartels, les histoires de duel sont d'actualité. Mon voisin de stalle, à la première représentation du *Jour et la Nuit*, aux Nouveautés, — une opérette de Lecoq, assez amusante, qui a sacré étoile d'opérette M^{lle} Marguerite Ugalde, la fille de la célèbre cantatrice, — me racontait un trait de Gautier qui vaut la peine de me servir comme mot de la fin.

Un soir, dans un salon, Théophile Gautier, revenu de Russie depuis peu de temps, était agacé par les questions saugrenues d'un gommeux de l'époque.

Enfin, à une dernière interrogation ainsi formulée: — Est-ce que vraiment, Monsieur Gautier, il fait là-bas aussi froid qu'on le prétend ?

— Tellement froid, monsieur, tellement froid, répondit l'auteur de *Mademoiselle de Maupin* avec le plus grand sérieux, que lorsqu'on se bat en duel, tous les coups sont fourrés....

BACHAUMONT.

VARIÉTÉS

Guerre aux moustiques !

Il y a quelques années, un bon grand-père américain, cherchant à mettre un jeune enfant à l'abri de moustiques qui infestaient la maison et torturaient l'innocent dans son berceau, imagina de lui lotionner la figure et les mains avec une décoction de *quassia amara*, plante d'une amertume extrême, employée en médecine comme tonique et vermifuge. Il espérait que cette amertume rebuterait la diabolique engance, ce qui arriva en effet ; l'essai réussit à merveille.

On fit alors ressortir l'importance du fait, s'il venait à être confirmé, au point de vue de l'exploration et de la conquête des pays chauds. Dans le système de la nature, les petits pèsent d'un bien autre poids que les grands, et c'est surtout avec des êtres qu'on juge à première vue méprisables que le roi des animaux doit compter. Les plus chétives bestioles ont bâti de leur travail ou formé de leurs débris les continents et les îles, et les voyageurs ont bien moins à endurer des lions, des crocodiles et de l'homme que des moustiques.

Or, il paraît résulter d'un article du *Moniteur scientifique* que la confirmation désirée est aujourd'hui acquise. Il s'agit, en effet, de se laver la figure et les mains avec de l'eau de *quassia*, qu'on laisse ensuite sécher sans l'essuyer, pour se préserver à coup sûr des cousins, moustiques et mouches dangereuses.

Cette précaution constitue, paraît-il, une protection infaillible. Les insectes n'ont pas plus tôt appliqué l'extrémité de leur trompe sur la peau ainsi enduite, qu'ils sont immédiatement rebutés par l'horrible amertume de la *quassia* et s'empressent d'aller chercher ailleurs une proie plus appétissante.

La *quassia amara* est un arbrisseau de deux à trois mètres de haut, originaire de l'Amérique du Sud, et proche parent de la rue et de la fraxinelle. Elle abonde en Guyane, y croît spontanément sous bois, dans les lieux frais et humides, y est cultivé en grand au bord des rivières. Son nom lui viendrait d'un nègre nommé Quassi, qui aurait découvert ses propriétés; ce serait, par conséquent, un acte de justice.

Dahlberg, officier hollandais par qui Linnée eut connaissance des vertus médicinales de la *quassia*, les connaissait par Quassi, c'est l'on-dit. Cet vertus résident principalement dans la racine, d'abord, ensuite dans le bois de l'écorce, qui sont les parties employées en thérapeutique. Elle les emploie sous forme de tisane, de vin ou d'extrait.

La racine est cylindrique, de grosseur variable, blanchâtre en dedans, inodore et d'une saveur excessivement amère. Le bois est connu dans le commerce sous le nom de « bois quassi » et « bois de surinam »

La *quassia amara*, jusqu'ici confinée en médecine, vient de faire son entrée en arboriculture, où elle a

révélé les qualités d'un auxiliaire de premier ordre dans l'effort de tous les instants que le cultivateur doit opposer à la gigantesque attaque des petites bêtes

On vient de découvrir, en effet, que l'eau de quassia est souveraine contre les nombreux insectes qui vivent aux dépens de la vigne, du pêcher, du poirier et des arbres fruitiers en général.

Le poirier, pour ne citer que lui, est la proie de 105 espèces d'insectes !

Or, mettez dans un chaudron 500 grammes de quassia amara avec 30 ou 40 litres d'eau, et faites bouillir; puis, avec cette décoction (refroidie), aspergez vos céps, vos espaliers, vos arbres fruitiers, ou, mieux; appliquez-la au moyen d'un pinceau sur l'envers des feuilles où les insectes se tiennent de préférence, sur les bourgeons, les feuilles récentes, les boutons de fleurs, et les jeunes fruits, parties exposées entre toutes à l'insulte des insectes; aucun n'y touchera plus. Arrosez d'eau de quassia les murs de vos espaliers; des insectes qu'ils abritaient en leurs crevasses, vous n'en entendrez plus parler; l'eau de chaux donne, dit-on, de moins bons résultats. On pourrait croire que, par l'effet de la pluie, l'eau de quassia perd bientôt son efficacité; il n'en est rien; le principe actif de la solution adhère assez aux corps qu'il recouvre pour ne pas se laisser entraîner. Pour ces motifs, la décoction de quassia fait aujourd'hui partie du matériel d'un certain nombre de pépiniéristes. Le quassia vaut en Amérique de 60 centimes à 1 fr. 25 les 500 grammes.

Telles étant les propriétés constatées de cette décoction, il n'y a pas à s'étonner de ce qu'étendue sur la peau humaine (cuir ou chamois), elle vaille contre les insectes à l'égal d'une armure. Il va d'ailleurs sans dire qu'elle ne saurait nous préserver que des insectes chez qui l'arme offensive est liée au sens du goût; telles sont les mouches. Quant à ceux qui jouent de cette arme comme d'une lance, telles sont l'abeille et la guêpe, la décoction de quassia vaudrait contre eux juste autant que de simple eau. Mais le premier groupe renfermant les mouches venimeuses, cette décoction a tout ce qu'il faut, non-seulement pour nous affranchir de l'importunité des mouches ordinaires, mais encore pour nous préserver des dangers que d'autres nous font courir en de certaines professions.

L'Administrateur-Gérant: A. DALBERA.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 6 au 13 Novembre 1881.

CANNES.	b. Tante, fr., c. Giraud,	sable.
ID.	b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero,	id.
ST-TROPEZ.	b. St-Pierre, id., c. Cantoné,	id.
ST-RAPHAEL.	b. St-Vincent, id., c. Julien,	id.
CANNES.	b. Charles, id., c. Allegre,	id.
ID.	b. Quatre-Frères, id., c. Jovenceau,	id.
ID.	b. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin,	id.
ID.	b. Toujours-le-même, id., c. Martin,	id.
ID.	b. Thérésine, id., c. Bluat,	id.
ST-TROPEZ.	b. Ange-Gardien, id., c. Musso,	id.
CANNES.	b. Fortune, id., c. Moutte,	id.
TARRAGONE.	b.-g. Eulalie, id., c. Rey,	vin.
CANNES.	b. St-Pierre, id., c. Cantoné,	sable.
ID.	b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero,	id.
ID.	b. Charles, id., c. Allegre,	id.

CANNES.	b. Six-Sœurs, id., c. Seve,	sable.
ID.	b. Virginie, id., c. Isoard,	id.
ID.	b. St-Jean, id., c. Bessi,	id.
ID.	b. Eclairer, id., c. Jovenceau,	id.
ID.	b. Tante, id., c. Giraud,	id.
ID.	b. Marie, id., c. Giraud,	id.
ID.	b. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin,	id.
MENTON.	cutter, Vierge-des-Anges, id., c. Cosso,	sur lest.
CANNES.	b. Fortune, id., c. Moutte,	sable.
ID.	b. Jeune-Eloise, id., c. Aune,	id.
ID.	b. Toujours-le-même, id., c. Martin,	id.
ID.	b. Intrépide, id., c. Gai,	id.
ID.	b. St-Pierre, id., c. Cantoné,	id.
ID.	b. Charles, id., c. Allegre,	id.
ID.	b. Jeune-Paulin, id., c. Balestra,	id.
ID.	b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero,	id.
ID.	b. Virginie, id., c. Isoard,	id.
ID.	b. Thérésine, id., c. Bluat,	id.
NICE.	ch. à vap. Trois-Amis-Réunis, id., c. Rey,	passagers.

Départs du 6 au 13 Novembre 1881.

CANNES.	b. Fortune, fr., c. Moutte,	sur lest.
ID.	b. Tante, id., c. Giraud,	id.
ID.	b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero,	id.
ST-TROPEZ.	b. St-Pierre, id., c. Cantoné,	id.
ST-RAPHAEL.	b. St-Vincent, id., c. Julien,	id.
CANNES.	b. Charles, id., c. Allegre,	id.
ID.	b. Quatre-Frères, id., c. Jovenceau,	id.
ID.	b. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin,	id.
ID.	b. Toujours-le-même, id., c. Martin,	id.
ID.	b. Thérésine, id., c. Bluat,	id.
ST-TROPEZ.	b. Ange-Gardien, id., c. Musso,	id.
CANNES.	b. Fortune, id., c. Moutte,	id.
ID.	b. St-Pierre, id., c. Cantoné,	id.
ID.	b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero,	id.
ID.	b. Charles, id., c. Allegre,	id.
ID.	b. Six-Sœurs, id., c. Seve,	id.
ID.	b. Virginie, id., c. Isoard,	id.
ID.	b. St-Jean, id., c. Bessi,	id.
ID.	b. Eclairer, id., c. Jovenceau,	id.
ID.	b. Tante, id., c. Giraud,	id.
ID.	b. Marie, id., c. Giraud,	id.
ID.	b. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin,	id.
ID.	b. Fortune, id., c. Moutte,	id.
ID.	b. Jeune-Eloise, id., c. Aune,	id.
ID.	b. Toujours-le-même, id., c. Martin,	id.
ID.	b. Intrépide, id., c. Gai,	id.
ID.	b. St-Pierre, id., c. Cantoné,	id.
ID.	b. Charles, id., c. Allegre,	id.
ID.	b. Jeune-Paulin, id., c. Balestra,	id.
ID.	b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero,	id.
ID.	b. Virginie, id., c. Isoard,	id.
ID.	b. Thérésine, id., c. Bluat,	id.
MENTON.	b.-g. Eulalie, id., c. Rey,	vin.
ST-TROPEZ.	cutter, Vierge-des-Anges, id., c. Cosso,	fûts vides.
NICE.	cutter, Nuova Esule, ital., c. Vincento,	sur lest.
ID.	ch. à vap. Trois-Amis-Réunis, fr., c. Rey,	passagers.

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par M^e Leydet, notaire à Monaco, le dix novembre mil huit cent quatre-vingt-un, monsieur Charles Surdi, coiffeur, demeurant à Monaco, a vendu à monsieur Bernard Bezal, coiffeur, demeurant aussi à Monaco, le fonds de commerce de coiffeur qu'il exploitait à Monaco, boulevard de la Condamine, maison Médecin, avec la clientèle y attachée et tous les meubles, ustensiles et marchandises en dépendant.

Les oppositions ne seront plus recevables après la huitaine et devront être formées avant l'expiration de ce délai entre les mains de M^e Leydet, notaire.

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1881

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Novembre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir				
6	774.4	772.6	771.8	772.8	771.7	14.8	15.1	15.7	13.8	14.1	80	O faible	couvert	
7	69.8	68.2	67.7	67.2	67.2	14.9	16.3	16.6	15.5	15.2	79	id.	voilé	
8	64.9	62.8	61.8	60.8	60.9	14.2	16.8	15.6	14.4	14.9	85	S S O faib., E m.	id.	
9	63.6	67.3	67.5	67.8	69. »	15.2	15.9	15.5	13.9	13.4	65	E N E fort	très beau	
10	67.7	67.6	66.4	66.8	67. »	14.4	15.7	14.6	13.1	12.2	71	S S O faible	id.	
11	66.9	66.6	66.9	67.3	67.6	13.2	16. »	14.6	13.2	12.5	66	E faible	id.	
12	69. »	69.5	69.5	69.8	69.9	14. »	16.4	15.4	13.6	12.7	61	id.	beau	
DATES														
Températures extrêmes											Maxima		15.3 17.5 18.4 16.7 17.4 17.9	
											Minima		12.1 11.7 11.8 12.5 9.9 9.2 10. »	
													Pluie tombée: 0 ^{mm}	

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE
TARIF DES CARTES D'ABONNEMENT

LOCALITÉS	TROIS MOIS			SIX MOIS			UN AN		
	1 ^{re} Classe	2 ^e Classe	3 ^e Classe	1 ^{re} Classe	2 ^e Classe	3 ^e Classe	1 ^{re} Classe	2 ^e Classe	3 ^e Classe
Monaco à Menton	fr. 78	fr. 58	fr. 43	fr. 117	fr. 87	fr. 64	fr. 175	fr. 130	fr. 96
Monaco à Nice.....	114	85	63	171	128	95	256	193	142
Monte Carlo à Nice....	122	92	68	183	138	102	275	207	151
Monaco à Cannes.....	216	163	119	324	243	179	486	365	269
Monaco à Marseille....	545	410	300	820	615	450	1.230	925	675
Monaco à Paris.....	1.000	750	550	1.500	1.120	825	2.250	1.680	1.240
Sur le réseau.....	»	»	»	1.800	1.350	1.000	2.700	2.000	1.500

CONDITIONS

La Carte d'abonnement est exclusivement personnelle; elle doit être signée par l'abonné, qui est tenu de la présenter à toute réquisition et de se prêter, en outre, à toutes les mesures de contrôle que la Compagnie jugera convenable d'adopter. — L'abonné qui ne présente pas sa Carte, paie le prix de sa place. Ce prix est irrévocablement acquis à la Compagnie.

L'abonné a le droit de circuler gratuitement entre toutes les stations comprises dans les parcours indiqués sur sa Carte, et dans tous les trains qui prennent réglementairement pour le même trajet des voyageurs de la classe pour laquelle l'abonnement a été souscrit.

La Carte d'abonnement n'est valable que pour la classe de voiture qui y est désignée. En conséquence, tout abonné qui monte dans une voiture d'une classe supérieure à celle indiquée par sa Carte paie le prix entier de la place qu'il occupe, à moins qu'il n'ait prévenu le conducteur du train et ne lui ait remis, contre reçu, le montant de la différence entre le prix de la place qu'il désire occuper et celui de la place à laquelle il a droit en vertu de son abonnement. Cette différence sera celle qu'aurait à payer un voyageur porteur d'un billet simple.

Les Cartes d'abonnement de 1^{re} classe ne donnent pas droit aux places de luxe. Les abonnés de 1^{re} classe qui occupent ces places paient intégralement le supplément de prix fixé par le Tarif spécial G. V. n° 1.

Les abonnements doivent être demandés au moins huit jours à l'avance. — Outre le prix principal de l'abonnement stipulé au présent Tarif spécial, et qui est payable en entier et d'avance, chaque abonné est tenu de remettre à la Compagnie, pour garantie de la restitution de sa Carte, immédiatement après l'expiration de l'abonnement, une somme de dix francs, qui lui sera rendue en échange de sa Carte. — A défaut de la remise de la Carte le jour même, ou au plus tard le lendemain de la cessation de l'abonnement, cette somme de dix francs sera acquise de plein droit à la Compagnie.

En cas de perte de sa Carte, le titulaire devra en donner immédiatement avis à la Compagnie; faute de quoi, il sera statué à son égard, comme il est prévu ci-dessus pour le cas où sa Carte est trouvée en d'autres mains.

Une nouvelle Carte ne sera délivrée à l'abonné qu'après un délai de dix jours, nécessaire pour assurer l'efficacité du contrôle. — Cette Carte, comme la première, ne sera remise au titulaire qu'après le dépôt d'une nouvelle somme de dix francs dans les conditions ci-dessus stipulées.

AVIS IMPORTANT. — Les demandes de Cartes d'abonnement doivent être adressées au chef de gare, dans toutes les localités intéressées.

Elles doivent être accompagnées d'un portrait-photographie de l'abonné. Ce portrait sera collé par les soins de la Compagnie sur la Carte d'abonnement.

GRAND HOTEL DES BAINS A MONACO

MICHEL SALEROU. — Cet hôtel, admirablement situé sur la plage et possédant 100 chambres et salons, est exposé au Midi; il est environné de jardins et en pleine façade sur la mer.

SALLE DE RESTAURANT
avec grande terrasse sur la mer

TABLE D'HÔTE
Déjeuner à 11 heures. — Dîner à 6 heures.
CUISINE FRANÇAISE

SALON DE CONVERSATION
où se trouvent tous les journaux
et publications littéraires

La pension durant la saison des Bains
est à des prix modérés

BAINS DE MER, D'EAU DOUCE CHAUDS
en toute saison

ÉTABLISSEMENT HYDROTHÉRAPIQUE
Installation récente des plus complètes
L'omnibus de l'hôtel se trouve à tous les trains

ON DEMANDE à acquérir, à un prix modéré, un terrain d'une superficie de 40,000 mètres environ, bien situé sur le parcours de la nouvelle route de Monaco à Nice.
Adresser les offres à M^e L. VALENTIN, notaire à Monaco.

LEÇONS DE PIANO

Madame A. JOUSSE, professeur, de Paris, élève de THALBERG. Villa Lodi, rue des Moneghetti. Condamine.

MAISON A LOUER

EN TOTALITÉ

Avenue Florestine, au coin de la rue Caroline
CONDAMINE — MONACO

MONACO

A VENDRE

pour cause de maladie

le fonds de commerce de l'HOTEL DES COLONIES
à Monte Carlo

S'adresser à M^e LEYDET, notaire à Monaco

A LOUER

VILLA CARMEN

à MONTE CARLO, près du Grand Hôtel Victoria

Position exceptionnelle sur la Colline, en face du Casino

JARDIN ENTOURANT LA MAISON

CHAMBRES ET APPARTEMENTS POUR FAMILLES

Meublés et non meublés

S'adresser au propriétaire M. DE MONNERON, à la Villa Carmen — Monte Carlo

Ouvert toute l'année

HOTEL DE RUSSIE--MONTE CARLO

MÊME MAISON

RESTAURANT DES FRÈRES PROVENÇAUX

Salons et Cabinets particuliers. Grande Salle pour Noces

Fournitures pour la ville

VINS FINS. LIQUEURS, BIÈRES, ETC. ETC.

PRIX MODÉRÉS OMNIBUS A LA GARE
G. VOIRON.

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel. En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds. — Hydrothérapie.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.